MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE FLASH DU Sies

Enseignement supérieur, Recherche, Innovation

N°16
Juillet 2026

La dépense de recherche et développement expérimental en 2024

En 2024, la dépense intérieure de R&D de la France s'établit à 64,1 milliards d'euros en valeur, soit une augmentation de 1,8 % en volume après une légère baisse en 2023 (-0,5 %). L'effort de recherche est de 2,18 % en 2024, stable par rapport à 2023.

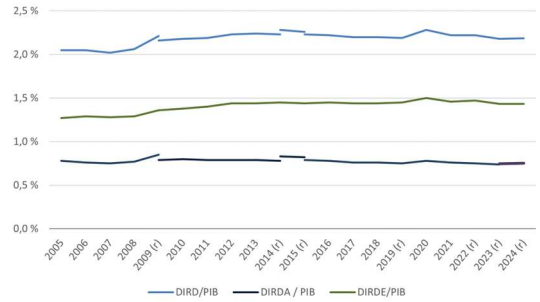
En 2024, la dépense intérieure de R&D augmente de 1,8 % en volume

En 2024, la dépense intérieure de recherche et développement expérimental (DIRD) de la France s'établit à 64,1 milliards d'euros (Md€) en valeur, soit une hausse de 2,4 Md€ par rapport à 2023. Corrigée de l'évolution des prix, la DIRD augmente de 1,8 % en volume en 2024, après une diminution de 0,5 % en 2023. L'effort de recherche, qui rapporte la DIRD au produit intérieur brut (PIB), est de 2,18 % en 2024, comme en 2023.

La DIRD des entreprises (DIRDE) augmente de 1,4 % en volume en 2024, après - 0,5 % en 2023. Elle est soutenue principalement par l'évolution de la masse salariale des personnels de R&D, qui en constituent 64 %, et dans une moindre mesure par les dépenses en capital, dont la part est de 15 %. Rapportée au PIB, la DIRDE représente un effort de recherche de 1,43 % en 2024, comme en 2023.

La DIRD des administrations (DIRDA) augmente de 2,7 % en volume en 2024, après -0,4 % en 2023, du fait de l'augmentation des dépenses de personnels, des dépenses d'équipement et des dépenses de fonctionnement. La part de la masse salariale reste relativement stable : elle représente 69,2 % de la DIRDA en 2024 contre 69,8 % en 2023. L'effort de recherche des administrations représente 0,75 % du PIB en 2024, en très légère hausse par rapport à 2023.

Evolution de l'effort de recherche des entreprises, des administrations et total entre 2005 et 2024



Sources : *MESR-SIES et Insee (PIB).*
(r) : rupture de série
Champ : ensemble des entreprises et des administrations localisées en France.

Dépenses intérieures de R&D et effectifs de recherche dans les entreprises et les administrations en 2024

	Dépenses intérieures de R&D		Effectif total de R&D		Effectif de chercheurs	
	En Md€	Évolution 2023/2024 en % (en volume)	En milliers d'ETP	Évolution 2023/2024 en %	En milliers d'ETP	Évolution 2023/2024 en %
Entreprises	42,0	1,4	322,5	3,5	234,1	5,3
Branches de R&D industrielles	27,0	-0,9	177,3	-0,7	124,3	2,1
Branche de R&D primaire, énergie, construction	1,8	1,2	12,5	1,0	7,4	2,9
Branches de R&D des services	13,2	6,4	132,8	9,9	102,4	9,6
Administrations	22,1	2,7	206,5	2,3	137,0	2,3
Établissements publics et services ministériels	11,6	4,1	87,5	2,5	55,2	3,3
dont : EPST	6,7	2,0	59,3	2,7	35,6	3,7
EPIC	4,6	7,5	25,3	2,0	17,8	2,6
Enseignement supérieur	9,5	1,1	109,3	2,6	76,1	2,2
dont Universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle MESR	6,6	0,7	77,3	1,2	59,5	0,8
Institutions sans but lucratif	1,0	2,3	9,6	-1,6	5,7	-4,1
Total	64,1	1,8	529,0	3,0	371,1	4,2

Sources : *MESRE-SIES et Insee (PIB)*
Champ : ensemble des entreprises et des administrations localisées en France.
Note : en raison des arrondis, le total peut différer de la somme des éléments qui le composent.
Le déflateur pour le calcul des évolutions en volume a été mis à jour pour le millésime 2023 suite à la publication du PIB définitif par l'Insee en mai 2026. En outre, les données du millésime 2023 du secteur des administrations ont été modifiées suite à des corrections de leur réponse par certains organismes et à la correction d'une erreur de traitement. Les évolutions calculées entre 2023 et 2024 tiennent compte de ces changements.

La dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE) augmente dans les branches de services mais baisse dans les branches industrielles

En 2024, la dépense de R&D diminue de nouveau dans les branches industrielles (-0,9 % en volume, après -2,3 % en 2023). A l'opposé, elle augmente de nouveau dans les branches de services (+6,4 %, après +4,0 % en 2023).

En 2024, 64 % de la dépense de R&D des entreprises est exécutée dans les branches de l'industrie manufacturière. Les trois premières branches industrielles de recherche (construction aéronautique et spatiale, industrie automobile, industrie pharmaceutique) exécutent 11,0 Md€ de dépenses intérieures de R&D, soit 26 % des dépenses intérieures de R&D des entreprises. La dépense de R&D de l'industrie automobile est de nouveau en baisse (-10,5 %, après -2,5 % en 2023). Celle de l'industrie pharmaceutique se redresse (+5,5 %, après -12,8 % en 2023). Celle de la construction aéronautique et spatiale est stable (-0,1 % en 2024 comme en 2023).

La dépense intérieure de R&D des administrations (DIRDA) rebondit nettement dans les EPIC en 2024

La DIRD est en nette hausse dans les établissements publics et services ministériels (+4,1 % en volume en 2024, après +0,3 % en 2023) : elle se redresse nettement dans les EPIC (+7,5 % après - 0,5 %) et accélère dans les EPST (+2,0 % après +1,0 %).

La dépense intérieure de R&D des universités et des autres établissements d'enseignement et de recherche sous tutelle simple du MESR rebondit légèrement de 0,7 % en volume, après -2,7 % en 2023. Plus largement, la DIRD du secteur de l'enseignement supérieur – qui intègre également les écoles hors tutelle simple du MESRE, ainsi que les CHU et les CLCC, augmente de 1,1 % en 2024, après une baisse de 1,3 % en 2023. Enfin, les dépenses des institutions sans but lucratif (Associations, fondations…), dont l'Institut Pasteur de Paris, sont en hausse de 2,3 % après une baisse en 2023 (-0,8 %).

La hausse des effectifs de chercheurs se poursuit en 2024

En 2024, les activités de R&D en France mobilisent 529 000 personnes en équivalent temps plein (ETP) pour la recherche, soit une hausse de 3,0 % en 2024, après +2,4 % en 2023. Les entreprises en emploient 61 % et les administrations 39 %.

Dans les entreprises, les effectifs de R&D en ETP augmentent de 3,5 % en 2024, après +2,8 % en 2023. Ils sont en légère baisse dans l'industrie (-0,7 % après +0,3 % en 2023) mais augmentent fortement dans les services (+9,9 % après +6,7 % en 2023). En 2024, le nombre de chercheurs en ETP dans les entreprises augmente nettement (+5,3 %), notamment dans les branches des services (+9,6 %). En revanche, le nombre de personnels de soutien diminue (-1 %), en particulier dans les branches industrielles (-6,7 %). Les chercheurs représentent ainsi 73 % des effectifs de R&D en ETP dans les entreprises en 2024.

Dans le secteur des administrations, les effectifs de R&D en ETP augmentent de 2,3 % en 2024, après les hausses de 1,8 % en 2023 et de 1,5 % en 2022. La hausse est plus marquée pour les ESPT (+2,7 %) que pour les EPIC (+2,0 %) et les établissements d'enseignement supérieur (+2,6 %). En revanche, les effectifs en ETP des instituts sans but lucratif diminuent de nouveau (-1,6 % après -0,2 % en 2023). Par ailleurs, les effectifs en ETP des chercheurs augmentent au même rythme que ceux des personnels de soutien (+2,3 %). Les chercheurs représentent 66 % des effectifs de R&D en ETP dans les administrations en 2024.

Pierre AMOROS et Enora MESSI
MESRE–SIES

Définitions :

La **R&D** désigne la recherche et le développement expérimental.

La **DIRD** correspond à la somme des moyens financiers (nationaux et étrangers) mobilisés pour l'exécution des travaux de R&D sur le territoire national par le secteur des administrations françaises (**DIRDA**) et par le secteur des entreprises (**DIRDE**).

Les entreprises concernées sont celles exécutant des travaux de R&D sur le territoire français. Les administrations désignent les organismes publics de recherche (EPST et EPIC), les services ministériels (y compris Défense), les autres établissements publics, tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche – sous tutelle simple, multiple ou hors tutelle du MESR – les centres hospitaliers universitaires (CHU), les centres de lutte contre le cancer (CLCC), les associations et les fondations (Institutions sans but lucratif).

L'**effort de recherche** désigne le ratio de la DIRD sur le PIB.

EPIC : établissement public à caractère industriel et commercial.

EPST : établissement public à caractère scientifique et technologique.

ISBL : institutions sans but lucratif.

Les **chercheur**s désignent les chercheurs et les ingénieurs de R&D.

Source et méthodologie :

Les résultats sont issus des enquêtes réalisées annuellement auprès des entreprises et des administrations par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace (MESRE).

La DIRD en volume est calculée en divisant la DIRD en valeur par le déflateur du PIB des comptes nationaux. Le déflateur a été mis à jour pour le millésime 2023 suite à la publication du PIB définitif par l'Insee en mai 2026.

En outre, les données du millésime 2023 du secteur des administrations ont été modifiées par rapport à la dernière publication en novembre 2025 (Note d'information N°25.12) suite à des corrections de leur réponse par certains organismes et à la correction d'une erreur de traitement. La DIRD en 2023 est ainsi révisée à la hausse de 0,2 Md€ en valeur, à 61,7 Md€ au lieu de 61,5 Md€. L'effort de recherche en 2023 demeure à 2,18 % du PIB. L'effectif total de R&D est révisé à la hausse de 245 ETP.

Les évolutions entre 2023 et 2024 sont calculées à méthodologie constante et tiennent compte de ces changements.

Pour en savoir plus : Site du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

DOI 10.5281/zenodo.19680060 ISSN 2729-1383
Note Flash du SIES n°16 – juillet 2026